

Jacquemet

# Les salariés à bicyclette

**Propriétaire et directeur du groupe Jacquemet, Christophe Jacquemet gère trois sociétés dans le secteur de la métallurgie (pièces en fil métallique, anses, ressorts). Il a récemment décidé de proposer un vélo de fonction électrique à ses soixante salariés répartis dans trois sites dont l'un proche d'Oyonnax (01), dans la Plastics Vallée. Une réussite.**

Pour expliquer la bascule au vélo électrique, Christophe Jacquemet est parti d'un constat : « Je souhaitais améliorer le pouvoir d'achat de mes équipes. Sachant que la mobilité représente l'une des plus grosses parts du budget d'un ménage, j'ai décidé de proposer à l'ensemble des salariés un vélo de fonction électrique. Cette démarche concerne aussi les six personnes qui bénéficient d'une voiture de fonction », relate ce dirigeant. Au préalable, Christophe Jacquemet a réalisé un sondage auprès de ses équipes pour savoir qui était intéressé. « Et cela a été un franc succès. Sur les trente à quarante personnes qui habitent à moins de 15 km de leur lieu de travail, vingt ont sauté le pas et disposent aujourd'hui d'un vélo de fonction électrique. Et cela en dépit du fait que nous habitons tous dans une zone rurale et relativement montagneuse », note Christophe Jacquemet.

## Des vélos en LLD

Christophe Jacquemet a opté pour une location longue durée auprès du prestataire Tim Sports. « Les salariés dotés d'un deux-roues de fonction ne paient absolument rien. Tout est gratuit et financé par l'entreprise », souligne ce dirigeant. Cependant, les salariés doivent se servir régulièrement de leur nouvel engin et simplement venir au travail au moins trois fois par semaine en vélo électrique. Ces modèles coûtent environ 2500 euros pièce. L'entreprise offre aussi aux salariés le casque, l'assurance, la maintenance et un lieu pour abriter, protéger et recharger les vélos. À eux de s'acheter des vêtements contre la pluie.

« Deux salariés avec une voiture de fonction ont aussi pris un vélo de fonction électrique. Cela les amène à rouler moins, avec donc moins de kilomètres effectués en voiture et donc moins de consommation d'essence. J'évalue cette baisse de la consommation à environ 20 %, précise Christophe Jacquemet.



Christophe Jacquemet, à gauche, avec quelques-uns des « vélotafteurs » de son entreprise

Chez les salariés, ce sont deux femmes de plus de cinquante ans qui réalisent le plus de kilomètres en vélo : elles ont parcouru 1250 km ces six derniers mois, alors que les autres salariés en ont fait 700 km en moyenne.»

## Des gains pour les salariés

Pour Christophe Jacquemet, les salariés ont plusieurs (bonnes) raisons de passer au vélo. « Selon leurs dires, l'utilisation du vélo de fonction leur fait économiser environ 1000 euros par an. Mais cela peut être beaucoup plus car un couple de salariés va supprimer l'une de ces deux voitures. Des collaborateurs m'ont dit avoir économisé environ 600 euros d'essence en six mois. C'est un gain de pouvoir d'achat important. Un salarié m'a aussi dit s'être payé des vacances grâce aux économies réalisées avec le vélo de fonction. Et pour moi, employeur, c'est aussi tout bénéfique. Si je devais payer ces 1000 euros par an sur les fiches de paie, cela me coûterait de l'ordre de 2000 euros en salaire, charges patronales comprises », détaille Christophe

Jacquemet. Ce dirigeant met aussi d'autres bienfaits sur le compte de la pratique du vélo. « Nos « vélotafteurs » ont amélioré leur bien-être physique en pratiquant une activité quasiment tous les jours. Cela a aussi comme incidence, je le remarque quotidiennement, d'améliorer leurs fonctions cognitives. Ils arrivent plus détendus au travail. Certains font des photos des cours d'eau qu'ils traversent pour venir travailler. Ils peuvent aussi mieux ressentir la nature qui les entoure. Le retour en vélo constitue également un sas de décompression quand ils rentrent chez eux.

Le trajet domicile-travail est devenu un plaisir. J'ai aussi noté que l'ambiance de travail est meilleure depuis l'arrivée de ces vélos de fonction », énumère Christophe Jacquemet.

## Vélo et image de marque employeur

Selon ce dirigeant, cette politique améliore l'image de marque employeur. « Nous sommes les seuls, dans la Plastics Vallée d'Oyonnax, à offrir cet avantage. Je mets cela en avant lors des embauches et cela aide, parfois, à séduire le candidat et à le faire opter pour mes sociétés. Cela contribue aussi à fidéliser mes salariés. In fine, cette opération est extrêmement positive pour notre groupe », résume Christophe Jacquemet. Qui conclut : « Cette politique nécessite un dirigeant motivé. Je le suis. Avec la hausse des prix de l'énergie et la nécessité de changer les façons de se déplacer, je ne comprends pas pourquoi il n'y a pas plus d'entreprises à se mettre au vélo ».

Gwenole Guimard

## DES RECOMMANDATIONS

Pour convaincre ses salariés de passer au vélo, Christophe Jacquemet préconise le choix du financement en location longue durée. « Cela simplifie grandement la gestion des deux-roues. Avec ce système, la maintenance est assurée à domicile, l'assurance est comprise. Le loueur s'occupe de tout », note ce dirigeant. En soulignant qu'il

ne faut pas non plus « lésiner sur la qualité des vélos. Les miens sont haut de gamme. Cela permet d'utiliser des engins de qualité avec suffisamment d'autonomie. Le mieux est enfin de disposer d'un local à vélos avec des prises de recharge. C'est ce que nous avons mis en place », conclut Christophe Jacquemet.